REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 :

Les Associations familiales catholiques organisent en partenariat avec l’hebdomadaire Famille chrétienne, l’agence Ictus Voyages et le journal Famileo un concours d’écriture intitulé « Raconte-moi l’histoire de ta vie », pour favoriser le développement des relations familiales entre les générations.

Les petits-enfants sont invités à recueillir, à l’occasion de plusieurs échanges avec eux, les mémoires de leur grand-père ou de leur grand-mère, et à les rédiger sous la forme d’un entretien, ou d’un récit de vie.

Faire mémoire d’une histoire familiale invitera grands-parents et petits-enfants à enrichir et à consolider leurs liens, et à favoriser la transmission d’expériences de vie où les jeunes générations auront ensuite à cœur de s’enraciner.

Le dialogue pourra s’amorcer par la relation des souvenirs d’enfance, des études et du parcours des grands-parents, leurs métiers, l’histoire de leur rencontre, les anecdotes marquantes de la vie de famille etc.

Les plus âgés trouveront ainsi l’occasion de mesurer l’importance de leur rôle auprès de leurs descendants. Les jeunes (re)découvriront à leur tour combien leur grand-père et leur grand-mère recèlent des trésors !

Les participants veilleront à traiter le sujet de manière à susciter l’intérêt d’un large lectorat, sans oublier de mettre en valeur le regard des anciens sur la société et le monde d’aujourd’hui.

Article 2 :

Ce concours d’écriture est gratuit et ouvert à tous à partir de 15 ans. Les productions visuelles ne sont pas autorisées.

Le texte devra être écrit en français, et compter environ une vingtaine de pages (plus ou moins 40 000 signes), en format A4, taille de police Times New Roman 12 et interligne 1,5.

Il pourra éventuellement comporter quelques illustrations (photographie, dessin, schéma).

Deux tapuscrits par candidat seront à remettre au plus tard le 31 octobre 2024 (date de la poste faisant foi) par courrier postal à l’adresse de la Confédération nationale des A.F.C. 28 place Saint-Georges, 75009 Paris. Un envoi par courriel à l’adresse concours@afc-france.org sera également demandé :

Article 3 :

Au mois de janvier 2025, un jury composé de

* trois membres du conseil d’administration de la Confédération nationale des A.F.C.
* trois journalistes de l’hebdomadaire Famille chrétienne
* un membre de l’agence Ictus Voyages

se prononcera sur la qualité des écrits et décernera un prix au[x] meilleur[s] récit[s].

Les critères d’évaluation reposeront sur le respect du thème, l’originalité du texte, tant sur le fond que sur la forme, sa qualité stylistique, sa recherche littéraire, et le respect de l’orthographe.

Le meilleur écrit recevra dix exemplaires de son ouvrage imprimé par les soins de la Confédération des A.F.C. pour promouvoir auprès du grand public un témoignage de vie enrichissant pour tous.

Parmi les autres récompenses figurent un voyage offert par Ictus Voyages pour un jeune âgé de 16 ans au plus, à valoir sur un séjour à Rome « grands-parents/petits-enfants » si le jeune voyage avec un grand-parent (avant le 31 décembre 2025), trois abonnements intégraux (magazine et web) d’un an à Famille chrétienne, et des « box Famileo » avec six mois d’abonnement.

Article 4 :

Pour toute question relative au concours, contacter : Anne Lescuyer (concours@afc-france.org)